ARRIVÉ LE:
29 OCT. 2014
SOUS PRÉFECTURE
DE LODÈVE (34)

République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT
~~~~~~

Délibération n°2014-42 du Comité syndical du Mercredi 15 octobre 2014
~~~~

GESTION DURABLE DU BÂTI AGRICOLE EN CŒUR D'HÉRAULT

L'an deux mil quatorze le quinze octobre à dix huit heures, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie – ZAE la Garrigue – n°5 rue de la Lucques – 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 19 septembre 2014.

| | |
|---|---|
| Etaient présents ou représentés : | Olivier BRUN, Bernard FABREGUETTES, Joëlle GOUDAL, Patrick LAMBOLEZ, Jean-Noël MALAN, Denis MALLET, Yolande PRULHIERE, Michel SAINT PIERRE, Philippe SALASC, Jean-François SOTO , Louis VILLARET. Béatrice NEGRIER, Frédéric ROIG, Valérie ROUVEIROL<br>Etaient également présents les suppléants suivants : Laurent DUPONT, Berthe BARRE, Bernard GOUJON, Gérard CABELLO |
| Absents ou excusés : | Jean TRINQUIER, Claude CARCELLER, Alain CHALAGUIER, Manuel DIAZ, Roger FAGES, Jacky GALABRUN, Michel GUIBAL Pierre GUIRAUD, Marie-Christine BOUSQUET, Rémy PAILLES, Claude REVEL, Christian BILHAC Jean-Claude LACROIX Sonia ARRAZAT, Luc VIALA |
| Invités : 30 ; Quorum : 16; Présents ou représentés : 18 | |

Ce projet de recherche-action en matière de gestion durable du bâti agricole est développé dans le cadre d'un partenariat entre le SYDEL Pays Cœur d'Hérault, l'UMR Innovation (INRA) et des institutions et organismes locaux intervenant ou concernés par cette problématique**. Ce projet fait partie intégrante des travaux de recherche de l'INRA sur la gestion durable du bâti agricole initiés en 2006 suite à l'évolution de la règlementation qui restreint les possibilités de construction des exploitations agricoles et constitue un frein à l'installation agricole et au développement des exploitations.

Ce projet répond avant tout à une demande locale en provenance de membres du comité syndical du Pays Cœur d'Hérault suite à la réalisation de la Charte de Pays 2014-2025, relayée par « Terres vivantes » et la « manufacture des paysages ». En effet, les porteurs de projets agricoles ont beaucoup de difficultés à accéder au bâti agricole, ce qui limite la réussite de leur projet d'exploitation. De plus, il semble que les élus soient souvent en difficulté face aux demandes de permis de construire en zone agricole ou à la difficulté d'instruction de ces permis par les services compétents.
Ce projet a pour objectif de re-problématiser la gestion du bâti agricole à partir d'un diagnostic local sur les dynamiques agricoles du territoire et leur gestion publique. Sur cette base, il s'agira d'élaborer des outils d'aide à la décision et des solutions innovantes de gestion du bâti agricole co-construites avec les acteurs locaux.
Ce projet de recherche-action vise à la fois à alimenter les recherches portées par l'UMR Innovation sur la gestion durable du bâti agricole et à apporter une méthodologie de travail et des solutions concrètes applicables au Cœur d'Hérault et transférables à d'autres territoires.

** Communauté de Communes, *DDTM; Chambre d'Agriculture, Conseil Général, SAFER, Terres vivantes et Terres de liens, pour l'accompagnement des projets agricoles, l'accès au foncier agricole et la connaissance des dynamiques et problématiques agricoles ; Le CAUE, « La manufacture des paysages » et « Cantercel » pour leur expertise sur les dimensions architecturales et paysagères des projets.*

- un stage long renforcé par la présence d'un Chercheur de l'INRA (qui a débuté depuis mi mars 2014) permettant d'approfondir ces travaux par une synthèse stratégique qui sera reversée aux communes et Communautés de Communes, et l'animation d'un groupe de réflexion sur le bâti agricole associant les Communautés de Communes, la chambre d'agriculture, le CAUE, la DDTM, Terres Vivantes.
- Un séminaire pourra être organisé au début de l'année 2015 pour faire la synthèse de l'ensemble de ces travaux et pour prolonger cette dynamique de réflexion, dans le cadre du SCoT et au delà.

La réflexion portant sur la gestion du bâti agricole fait l'objet d'une candidature au programme LEADER.

La maîtrise d'ouvrage de ces travaux est le SYDEL Pays Cœur d'Hérault et les partenaires sont les Communautés de Communes (CCVH; CCC), SUP AGRO INRA, la Chambre d'Agriculture, CAUE, DDTM, le Conseil Général, Terres Vivantes et Terres de Liens

Le Comité Syndical
Après en avoir délibéré,
DÉCIDE
A l'unanimité des suffrages exprimés

- ✓ D'autoriser le Président à opérer les demandes de subvention conformément au plan de financement

| Dépenses | | Recettes | | |
|---|---|---|---|---|
| Postes | Montants en € HT | Origine du financement | Montants en € | % du coût prévisionnel |
| | | Conseil Général | 12 437.4 | 45% |
| | | Europe - LEADER | 15 201.2 | 55% |
| *Prestations de services* | 12 791 | | | |
| *Stage* | 3 311.3 | | | |
| *Animation V. Salignac* | 7 826.2 | | | |
| *Communication, impressions* | 2 530 | | | |
| *Frais de réception* | 840 | | | |
| *Frais de déplacements* | 340.1 | | | |
| Total des dépenses fonctionnement HT | 27 638.6 | Total des subventions publiques | 27 638.6 | |
| Total des dépenses d'investissement HT | | Total des autres financements | | |
| Coût total du projet HT | 27 638.6 | Total recettes | 27 638.6 | |
| TVA inéligible à LEADER | 590 | Autofinancement Sydel | 590 | |
| Coût total du projet TTC | 28 228.6 | TOTAL TTC | 28 228.6 | |

- ✓

- ✓ D'autoriser le Président à modifier le plan de financement dans la limite du montant total .

- ✓ D'autoriser le Président à signer tout document afférant à ce dossier

Clermont l'Hérault, le 16 octobre 2014
Le Président certifie sous sa responsabilité
la présente délibération exécutoire le 16 octobre 2014

Publiée le 16 octobre 2014

Transmise le 27 octobre 2014

Le Président du Syndicat

SYDEL du Pays Coeur d'Hérault RF Républiques

Louis VILLARET